

Le PKK : nouvelle pomme de discorde entre la Turquie et l'Union européenne

L'escalade récente du conflit entre l'armée régulière turque et les rebelles du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) lesquels opèrent à partir du Kurdistan iranien fragilise encore plus l'adhésion de l'ancien empire ottoman à l'UE. Le statut de la Turquie est assez particulier puisqu'elle est membre associé à l'UE par le biais d'un partenariat spécial, quelque peu écorné par la reconnaissance par le Parlement français du génocide arménien, farouchement nié par la Turquie. En effet, si sur le plan institutionnel la Turquie n'est pas membre de l'UE, sur les plans économique et culturel elle jouit d'un partenariat privilégié, notamment sur le plan culturel. Force est de constater que le pays, à l'instar d'Israël et de la Russie dont la partie européenne du territoire ne couvre que 20% du territoire total, et 15% pour la Turquie, fait partie de la zone Europe pour ce qui est des compétitions sportives- le championnat d'Europe de football des nations et des clubs en témoigne.

Ce conflit, lequel s'est soldé par la mort de 15 soldats turcs et des dizaines de rebelles kurdes, fragilise encore plus les défenseurs de l'entrée du pays dans l'UE. A l'inverse de Nicolas SARKOZY, le président CHIRAC n'y était pas par principe opposé, s'appuyant sur 15 années de négociation à venir entre les deux entités.

Nonobstant les bons signaux envoyé par la Turquie-la nature laïque du régime-bien que l'islam soit la religion majoritaire et celle du Président Abdullah Gül élu le 28 août 2007, la non exécution de OCALAN, et le fait que 15% du territoire turque soit européen-, ce sont les frontières communes du pays avec la Géorgie, la Syrie, l'Irak, l'Iran et l'Arménie qui pour sûr, expliquent la frilosité européenne. En effet, l'UE, suite à l'improbable adhésion du pays, aura des frontières communes avec l'une des régions les plus instables au monde, et dont le cœur bat au rythme du conflit israélo-palestinien, la guerre civile irakienne et la tension entre les grandes puissances et la République islamique d'Iran. La Turquie peut être considérée comme étant une zone tampon entre l'Orient et l'Occident.

Aussi, l'entrée de la Turquie aura deux conséquences majeures : la première sera la saisie par l'UE du complexe dossier Kurde, lequel n'ira pas sans tension avec le

gouvernement turc, la seconde sera de gérer le probable afflux de réfugiés en provenance d'Irak principalement, lesquels seront attirés par l'eldorado européen. A ce sujet, l'UE sera tenu en accord avec la Turquie de sécuriser cette nouvelle frontière européenne.

Ces perspectives, qui s'ajoutent à l'entrée et à l'intégration des pays de l'Est, à la construction d'une architecture répondant aux défis et ambitions d'une union à 25, rendent encore plus difficile voire improbable l'entrée de la Turquie dans l'UE.

Pierre-Paul DIKA,

Docteur en Droit, Conseiller scientifique à l'IDRP,

Reims, novembre 2007.